

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal
du 6 novembre 2023

Présents : M. Jean-Paul ROBIN, M. Georges MONTEL, M. Patrick FAVRE, Mme Anne-Marie FUET, M. François RIVIER, M. Yves BODOT, Mme Catherine LEFERT, Mme Pascale CHARLES, Mme Stéphanie KHALIL, Mme Charlotte CONGRETTEL.

Excusés : Mme Catherine CINQUIN pouvoir à Mme Anne-Marie FUET, M. Paul DESPLACE pouvoir à M. Jean-Paul ROBIN, M. Adrien PERRON pouvoir à M. Georges MONTEL

Secrétaire de séance : Mme Pascale CHARLES

1- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 4 septembre 2023

Après lecture, le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 4 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2- Finances : demande de subvention exceptionnelle de l'Association des commerçants et artisans de Régnié-Durette

Monsieur le Maire explique que les membres de l'association des commerçants et artisans de Régnié-Durette ont transmis un courrier afin de solliciter une subvention exceptionnelle dans le cadre de la préparation du marché de Noël.

Madame Stéphanie KHALIL précise qu'ils ont également acheté de la peinture et des banderoles lors du Tour de France, à ce jour non remboursées.

Monsieur le Maire rappelle qu'ils devaient nous transmettre une copie de la facture de ces achats afin que la mairie puisse prévoir le remboursement.

Madame KHALIL répond qu'elle a le justificatif de paiement.

Monsieur RIVIER précise que le budget 2023 permet d'effectuer ce versement.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin d'octroyer une subvention exceptionnelle de 560 euros pour l'achat de décorations de Noël et pour le remboursement des banderoles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 560 euros à l'Association des commerçants et artisans de Régnié-Durette.

3- Finances : Rénovation énergétique des bâtiments communaux : demande de subvention auprès de la Préfecture du Rhône au titre du dispositif Fonds Vert

Monsieur François RIVIER, conseiller délégué aux finances, rappelle que le Conseil Municipal, lors de la séance du 20/02/2023, a autorisé la demande d'une subvention auprès du Fonds Vert, dans le cadre du projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux, dont le coût estimé est de 323 400 euros HT.

Malheureusement, la commune n'a pas obtenu de subvention pour l'exercice 2023. Il convient aujourd'hui de délibérer à nouveau afin de déposer une demande de subvention pour l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre du dispositif Fonds Vert, pour le projet Rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces dossiers.

4- Finances : Rénovation de la façade ouest de l'église : demande de subvention auprès de la Préfecture du Rhône au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)

Monsieur François Rivier, conseiller délégué aux finances, rappelle que le Conseil Municipal, lors de la séance du 20/02/2023, a autorisé la demande de subventions auprès de la Préfecture, de la Région, du Conseil Départemental et de la CCSB dans le cadre du projet de rénovation de la façade ouest de l'église. Le montant estimé de ces travaux est de 384 500€ HT.

Les demandes auprès de la Préfecture (DETR) et de la CCSB n'ont pas pu être effectuées car le délai était dépassé. Il convient aujourd'hui de délibérer à nouveau afin de déposer des demandes de subvention pour l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à déposer les demandes de subvention auprès de la Préfecture (DETR) du Rhône et de la CCSB.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces dossiers.

5- SMEVA : approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable 2022

Monsieur Patrick FAVRE, délégué au SMEVA, présente le rapport annuel du délégataire du service public d'eau potable pour l'exercice 2022 et indique notamment qu'en 2022, le SMEVA a mis en distribution 1 026 288 m³ d'eau auprès de 8 111 abonnés sur le réseau d'eau potable, représentant 398,9 km de canalisations.

Le prix de l'eau est d'environ 545 € T.T.C. pour un volume de 120 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, prend acte de la présentation.

6- SIAMVA : approbation du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public l'assainissement collectif 2022

Monsieur Patrick FAVRE, délégué au SIAMVA, présente le rapport annuel du délégataire du service public de l'assainissement collectif 2022 et indique que le SIAMVA dessert 2 250 habitants auprès de 1166 abonnés, représentant 38 km de réseaux.

Le tarif est de 1.72 €/m³.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, prend acte de la présentation.

Arrivée de Madame Catherine CINQUIN à 19h20

7- Retour des Commissions Communales

- **Commission Bâtiments**

Monsieur Georges MONTEL informe les membres du Conseil des travaux suivants :

- ✓ L'entreprise SEB a effectué une grosse partie des travaux d'éclairage à LED dans l'ensemble des bâtiments communaux durant les vacances de la Toussaint. Pour rappel, le coût total du relamping s'élève à 63 347,57 euros HT. Il reste à faire la salle des sports et quelques petites lampes éparses. Tous les travaux devraient être terminés d'ici la fin du mois de novembre.
- ✓ Les prochains travaux d'économie d'énergie devraient avoir lieu en 2024, avec notamment le remplacement des menuiseries extérieures de la maison associative et de deux grandes fenêtres au rez-de-chaussée de l'école.
- ✓ Fin 2024, début 2025, des gros travaux seront réalisés sur le bâtiment Mairie-salle des fêtes-cantine : reprises de la toiture et zinguerie, isolation façade par l'extérieur et installation de volets roulants.
- ✓ L'entreprise MANIGAND va procéder aux travaux de remise en état du toit du multi-services durant les mois de novembre et décembre pour un montant de 8 919.85 euros TTC.
- ✓ La construction de la verrière au multi-services/café de la place a pris du retard, car il a fallu déposer un nouveau permis de construire en tenant compte des demandes des ABF (Architectes des Bâtiments de France). Le coût global de cette construction est de 73 376.28 euros TTC.
- ✓ L'entreprise KUHNEL va installer une montée d'escalier dans le garage Cartet. Un garde-corps amovible sera également installé autour de la trémie. L'alimentation en électricité est également prévue.
- ✓ Compte tenu du nombre croissant d'élèves, il conviendra d'envisager des travaux d'agrandissement de la garderie et de la cantine. Les membres de la commission bâtiment vont rencontrer Monsieur RAMAGE Jérôme, architecte à Beaujeu, qui réalisera une étude de l'ensemble des bâtiments existants. Le compte rendu permettra de définir si des évolutions sont possibles.

Monsieur le Maire insiste sur la nécessité de bien gérer ce dossier et d'envisager éventuellement une étude complète du village, comme cela a été réalisé par Cercié.

- ✓ Le Syder va faire intervenir l'entreprise DERICHBOURG afin de procéder au changement des 2 mâts situés entre les jeux de boules et les terrains de tennis. L'éclairage des courts sera également remplacé par des Led. La fin des travaux est prévue pour la fin du mois de novembre.
- ✓ Compte tenu de la nécessité d'augmenter le nombre de cases au columbarium, un devis a été demandé à l'entreprise PAQUET pour un éventuel agrandissement ou l'installation d'un columbarium supplémentaire.

- ✓ Une petite enquête a été réalisée auprès des proches riverains du terrain de foot afin de recueillir leurs avis sur l'implantation d'un City Park. Les résultats des 25 foyers sont les suivants : 9 pour, 5 contre, 11 sans réponse. Georges Montel rappelle que beaucoup de familles réclament un tel espace, cependant, il convient de réfléchir à l'emplacement, car le bruit est la principale raison des votes négatifs.

Madame Anne-Marie FUET demande s'il ne serait pas intéressant de créer un terrain de bosses qui pourrait attirer plus de monde.

- **Commission Communication :**

Madame Anne-Marie FUET informe les membres du Conseil Municipal des points suivants :

- ✓ La commission communication s'est réunie le 12 octobre afin de préparer l'affiche de l'exposition sur les noces d'Or de Régnié et de Durette (elle en profite pour remercier Yves pour son aide sur la conception), pour élaborer le flash info n°9 et commencer à réfléchir aux prochains articles du bulletin municipal 2023. Elle précise qu'un mail a été envoyé à toutes les associations et organismes (école – AIASAD – micro-crèche...) le 18 octobre pour qu'elles nous fassent parvenir également leur article. Elle demande également aux conseillers de penser à rédiger les articles des commissions communales et de faire des photos.
- ✓ Le flash info est à distribuer au courant de cette semaine : annonce du défilé du 11 novembre entre autres. Elle demande à l'ensemble du Conseil très d'être vigilant lors de la distribution, car la commune devra certifier toutes les adresses de la commune sur la base nationale avant le 1^{er} juin 2024. Pour ce faire, il conviendra de corriger les erreurs d'adresse (faute d'orthographe – majuscules à la place de minuscules – adresses inexistantes ...) et de modifier les parcelles cadastrales si nécessaire (de plus en plus de demande dans ce sens, de la part des différents organismes – Enedis – fibre...)
- ✓ Le panneau à St Vincent aurait dû être changé le 29 octobre par la société Signaux Girod, mais les problèmes climatiques ont retardé la pose qui devrait malgré tout être effective rapidement.

- **Commission culture et manifestations :**

Madame Anne-Marie FUET informe les membres du Conseil Municipal des points suivants :

- ✓ Une réunion a eu lieu le 3 octobre pour préparer l'exposition sur les 50 ans de la fusion Régnié et Durette. Cette exposition a été une belle réussite, avec un passage continu des durégnatons et un véritable engouement pour le film prêté par Monsieur Jean Pierre BOTTERON et installé sur deux ordinateurs. Beaucoup de souvenirs et d'anecdotes racontés.

La présence de Madame AUTHIER et de Monsieur PANOT a été appréciée. Elle remercie les membres de la commission pour leur investissement et Madame Catherine Cinquin pour nous avoir soumis l'idée de cette manifestation. Elle précise que l'exposition est en place jusqu'au 11 novembre.

- ✓ Le départ du défilé de la cérémonie du 11 novembre est à 10h00. Elle donne rendez-vous à tous les volontaires à 9h20 pour la mise en place des tables.
- ✓ Un concert au lieu à l'église le 25 novembre.
- ✓ Elle précise qu'elle se rendra mardi 7/11 à la commission culture de la CCSB.

- **Sybémol :**

Madame Catherine LEFERT s'étant rendue à la réunion du Sybémol le 23 octobre 2023 en donne le compte rendu suivant :

Pour cette rencontre 2023, les effectifs sont bons : 145 élèves sont inscrits – les classes d'éveil se portent bien – l'équipe pédagogique a accueilli deux nouvelles professeuses (violon et piano) – aucun candidat pour remplacer l'intervenant en milieu scolaire.

Elle informe qu'un concert de cuivres aura lieu le 20 janvier 2024 à l'espace loisirs. Il sera gratuit et sera composé d'une centaine de musiciens. Ce concert durera environ deux heures et un entracte est prévu avec buvette. A cet effet, elle demande aux membres du Conseil Municipal de bien noter cette date car ils seront vivement sollicités pour l'organisation de cette manifestation.

- **Commission école :**

Madame Catherine CINQUIN informe les membres du Conseil Municipal :

- ✓ Qu'une réunion cantine a eu lieu le jeudi 19 octobre afin de suivre les problématiques de la surveillance cantine et récréation méridienne, cinq personnes sont présentes pour cette surveillance pour une moyenne de 110 enfants.

Bilan plutôt positif, pas de problèmes majeurs, une petite table et des petites chaises ont été rajoutées pour les plus petits dans la salle des fêtes.

Une demande de bancs est faite pour que les enfants « tranquilles » puissent lire assis convenablement pendant les récréations.

L'Assemblée Générale de la coopérative scolaire a eu lieu également ce jeudi 19 octobre. Cette association qui est composée des enseignantes permet de générer des profits pour l'achat de petit matériel pour les différents ateliers, pour le spectacle de Noël, pour la prestation du Sybémol et de financer en partie les classes transplantées. Actions : vente des photos de classe et des chocolats.

Le premier Conseil d'école a eu lieu le jeudi 19 octobre. L'école accueille 134 enfants avec six classes de 20 à 24 élèves.

Les réalisations de la municipalité : installation de trois vidéoprojecteurs interactifs, badges pour chaque enseignant, peinture des portes et fenêtres, achat d'un meuble pour la sixième classe, installation d'un rideau/cloison dans le préau fermé.

Des meubles ont été donnés par des parents d'élèves.

Travaux à prévoir : mis en place de verrous pour chaque classe, préparation de valisettes pour les confinements.

Le relamping complet de l'école avec des leds a été effectué pendant les vacances de Toussaint.

- **Commission Cyberspace :**

Madame Catherine CINQUIN informe les membres du Conseil Municipal :

- ✓ La commission reçoit vendredi 10 novembre Madame Virginie HUYNH-VAN-XUAN, responsable du service Lecture Publique de la CCSB accompagnée d'une personne de la médiathèque du Département, afin d'évaluer la possibilité de rentrer dans le réseau Le Pluriel et de recueillir des conseils.

L'arrêt de l'agent en charge du Cyberspace étant prolongé jusqu'au 29 février 2024, la municipalité a procédé au recrutement d'un nouvel agent en CDD à raison de 4h par semaine pour que trois permanences puissent avoir lieu.

Horaire des permanences :
Le mardi 16h30/18h30
Le mercredi 15h00/16h30
Le samedi 10h00/12h00

- **Commission Voirie :**

Monsieur Patrick FAVRE informe les membres du Conseil Municipal des divers travaux de voirie réalisés récemment.

Plusieurs travaux prévus au budget 2022 et financés par la CCSB ont été effectués cette année pour un montant de 109 420 euros, à savoir :

Busage de fossés, reprise de regards, mise en accessibilité du cabinet des médecins, travaux sur la Voie Romaine, sur le terrain de boules et à Saint Vincent.

Il convient de prévoir des travaux de voirie sur l'entrée du château de Ponchon.

Le projet de zone 30 km/h et aménagement du centre bourg va démarrer à partir de lundi 13 novembre 2023.

- **Commission Finances :**

Monsieur François RIVIER informe les membres du Conseil Municipal sur la réalisation du budget 2023 et les projets 2024.

- ✓ Point sur la réalisation du budget 2023

Le résultat de fonctionnement est estimé à 60 000 €. Compte tenu du résultat de fonctionnement reporté de 2022 de 140 000 €, le résultat de clôture 2023 devrait être de l'ordre de 200 000 €.

Le résultat de clôture d'investissement est estimé à 50 000 €. On note une augmentation sensible des investissements réalisés au cours des derniers exercices : 17 000 € en 2021, 52 000 € en 2022 et de l'ordre de 200 000 € pour 2023.

- ✓ Réflexion sur les projets 2024

Un document Excel est remis et présenté à l'ensemble des membres présents. Il s'agit d'un document de travail préliminaire qui recense les projets d'investissements envisagés pour 2024.

Le tableau donne pour chaque projet une estimation de la dépense envisagée en 2024 avec l'indication des sources de financement : autofinancement, subventions, mécénat...

Après un tour de table, il convient de compléter la liste des projets afin d'ajouter le parking du cimetière, le city-park et le projet de route des arômes.

Il apparaît aussi qu'une étude est nécessaire pour avoir une approche à long terme des projets liés à l'école (cantine, garderie, préau) et à la salle des fêtes.

- **Commission intercommunale : Ruralité, viticulture, agriculture et forêt**

Madame Pascale CHARLES informe les membres du Conseil Municipal qu'elle s'est rendue à la réunion Ruralité qui s'est tenue à Taponas. Cinq thèmes ont été abordés :

- ✓ ACTEM

Intervention au niveau Formation (6000 heures en 2022) + Emploi + Accompagnement + Insertion.

Pour personnes avec un parcours professionnel compliqué.

Gère les brigades viticoles : 29 Salariés pour les vendanges chez 5 viticulteurs.

- ✓ Projet alimentaire territorial

Des actions ont été menées :

- speed meeting avec les commerçants (Beaujeu).
- ateliers enfants /familles sur le goût.
- film dernier des laitiers avec des échanges sur les exploitations.

- ✓ Restauration collective

Rapport de stage de Coralie Buisson :

Besoin de restauration collective avec :

- Baisse du gaspillage
- Mise en place de professionnels : lycée Aiguerande avec une formation de professionnels pour les cantines.
- Sensibiliser les convives.

- ✓ Grange Charton

Appel à projets en février 2023 avec 3 axes :

- Installation entreprise viticole
- Innovation/formation
- Cénatourisme/tourisme

Il y a eu des candidats retenus pour l'installation.

Une concertation du jury de la grange Charton a eu lieu le 13 novembre.

8- Informations diverses

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de plusieurs informations.

- ✓ L'arrivée du Paris-Nice 2024 aura lieu le 6 mars 2024 au sommet du Mont Brouilly. Douze communes du Beaujolais seront traversées dont Régnié-Durette.
- ✓ La CCSB se positionne également pour une future étape du tour de France Féminin 2024.
- ✓ Le décret portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents communaux est paru le 31/10/2023. Monsieur le Maire est plutôt favorable au versement d'une prime, dont le montant reste à définir, bien qu'il ne puisse pas dépasser un certain plafond, imposé par le décret.

Monsieur le Maire précise que pour octroyer le versement de cette prime, il convient, dans un premier temps, d'envoyer un projet de délibération au Comité Social Territorial du Centre de Gestion69 et après validation, de délibérer lors d'un prochain Conseil Municipal.

Après un tour de table, les membres du Conseil Municipal valident cette procédure.

- ✓ Plusieurs mouvements au sein des agents communaux ont eu lieu. Des recrutements sont en cours.
- ✓ La commune dispose de deux invitations pour le repas organisé par le Club Lou Gras'Mottes le 25 novembre. Il conviendra de réserver une place de stationnement devant la salle des fêtes pour en faciliter l'accès.
- ✓ L'association du Réveil a transmis un courrier de remerciements aux membres du Conseil Municipal pour le versement d'une subvention.
- ✓ L'Assemblée Générale du district départemental de football se tiendra le 22 juin 2024 à l'espace loisirs.

- ✓ La CCSB souhaite connaître toutes les dates des manifestations qui auront lieu le premier semestre 2024. Un courrier a déjà été envoyé dans ce sens.
- ✓ Lecture d'un courrier envoyé par une patiente d'un médecin de Régnié-Durette. Une réponse écrite lui sera apportée.
- ✓ La mise en place de bac à compost sur l'espace public va devenir obligatoire pour les habitants ne disposant pas d'extérieur. Il conviendra de réfléchir à cette problématique.

Séance levée à 22h07